



Problème de remboursement mutuelle

Par **lilarose**, le **26/04/2016** à **20:13**

Bonjour.

Je suis adhérente à une nouvelle mutuelle de travail obligatoire. J'ai pris l'option la plus importante pour être couverte pour les soins. J'ai eu des frais soins d'orthodontie que j'ai payée, mais que la mutuelle ne veut pas me rembourser avant la fin des soins, c'est à dire dans 6 mois. Ils m'ont balader pendant 3 mois pour finalement me dire qu'il faut que j'attende la fin des soins pour être rembourser.

Est ce légale et que puis je faire dans ce cas? Puis faire une réclamation?

De plus je voudrais savoir les conditions pour résilier une mutuelle obligatoire de travail?

Merci